



## Ministère des Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

# Synthèse de l'actualité

30 octobre 2012

## Action institutionnelle

### Un budget au service de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Après la nomination du premier Gouvernement paritaire de la République et le rétablissement d'un ministère des Droits des femmes de plein exercice, le budget 2013, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale (lire page suivante), manifeste clairement la priorité donnée par le président de la République et le Gouvernement aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Malgré un contexte difficile, le programme 137 « Egalité entre les femmes et les



hommes », porté par la ministre des Droits des femmes, voit croître sa dotation budgétaire de 15 % pour l'année 2013. Celle-ci passe de 20,3 millions d'euros en 2012 à 23,3 millions d'euros pour 2013. Ce budget ambitieux permettra de soutenir les actions conduites, notamment par les associations, pour la promotion et la défense des droits des femmes, l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences faites aux femmes. A ces crédits s'ajoutent la mobilisation des moyens du service d'information du Gouvernement pour le financement de campagnes nationales d'information sur les droits des femmes, et l'apport de crédits du fonds social européen (FSE - estimés à 12 millions d'euros pour l'année 2013) pour soutenir la démarche d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La priorité donnée à cette politique trouve aussi sa traduction concernant les moyens humains affectés au réseau du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dont les emplois passent de 184 ETP (équivalent temps plein) à 189 ETPT (équivalent temps plein travaillé) en 2013 (+ 2,7 %). Enfin, il faut souligner que si l'on prend en compte les principales dépenses concourant à la politique transversale exposées dans le Document de politique transversale (DPT) annexé au Projet de loi de finance (PLF - synthèse du 18 octobre), ce sont plus de 192 millions d'euros qui seront mobilisés en 2013 par l'ensemble des ministères en faveur de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes. (Photo © Frederic de la Mure).

[Retrouver le communiqué de presse sur le budget 2013 sur notre site](#)

## Egalité entre les femmes et les hommes : les députés débattent

Les crédits de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » seront examinés en commission élargie le **mardi 6 novembre**. La discussion en séance publique de la mission aura lieu le **lundi 12 novembre**. A l'occasion de l'ouverture de la discussion de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2013, un débat sur l'égalité entre les femmes et les hommes s'est tenu à **l'Assemblée nationale** le 30 octobre en fin d'après midi en présence de Najat VALLAUD-BELKACEM, la ministre des Droits des femmes. L'ensemble des groupes politiques se sont exprimés. Un seul regret, la faible affluence dans les travées de l'Assemblée à l'occasion de ce débat...

Lors de son intervention, Christophe SIRUGUE, rapporteur pour avis de la commission des Affaires sociales, sur les crédits pour 2013 du programme « Egalité entre les hommes et les femmes » de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances », a notamment émis le souhait que l'année prochaine la mission soit nommée « Solidarité, insertion et égalité des droits ». Najat VALLAUD-BELKACEM s'est félicitée de « *l'intention commune* » du Parlement et du



Gouvernement dans la mise en œuvre de « *l'égalité effective* ». La ministre des Droits des femmes, de la « *troisième génération des Droits des femmes* » précise-t-elle, a rappelé l'engagement du président de la République et du Premier ministre sur cette question. Elle a souligné que le président de la République s'exprimerait sur le sujet avant la réunion du **Comité interministériel** prévu pour fin novembre qui impliquera l'ensemble du Gouvernement. A écouter la suite de son discours, les parlementaires ont pu mesurer le chemin parcouru en quelques mois : avec la mise en place d'un gouvernement paritaire et d'un ministère dédié, la politique des droits de femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes est redevenue « *une politique publique à part entière* ». Elle s'accompagne aussi d'une « *nouvelle gouvernance* », lors des **conférences de l'égalité**, qui se sont tenues en septembre, chaque ministère a été amené à repenser son action à l'aune de l'égalité entre les femmes et les hommes. Des **hauts fonctionnaires** chargés des droits des femmes ont été nommés, et les ministres ont été sensibilisés à l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes. Les **études impacts** sur l'égalité entre les femmes et les hommes des projets de lois ont été lancées.



La ministre a également souligné les progrès à faire, à l'horizon 2014, en particulier dans l'articulation entre le **Document de politique transversale (DPT)** et les **Plans régionaux stratégiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (PRS)** ou les **Projets régionaux de santé (PRS)** des Agences régionales de santé (ARS). Najat VALLAUD-BELKACEM a également indiqué des pistes concernant la **représentation politique des femmes** au niveau national et dans les territoires. Elle est revenue

sur la **nouvelle diplomatie** des droits des femmes mise en place avec le ministère des Affaires étrangères. Najat VALLAUD-BELKACEM a aussi rappelé qu'une instance nationale sur les violences faites aux femmes serait mise en place d'ici à la fin de l'année. Enfin, elle a souligné que les moyens des **déléguées régionales** et des **chargées de mission départementales** aux droits des femmes et à l'égalité, tout en restant « *limités* », étaient maintenus pour 2013, et que cinq postes seraient créés au SDFE de la DGCS. Pour conclure son discours la ministre aux Droits des femmes a détaillé les quatre grands axes du travail du **Comité interministériel** de fin novembre et du futur **plan d'action gouvernemental** : la lutte contre les stéréotypes et l'évolution des mentalités dès le plus jeune âge, avec en particulier l'implication de l'Education nationale ; l'égalité professionnelle et l'articulation des temps de vie ; la lutte contre toutes les violences ; et le droit des femmes à disposer de leur corps, l'IVG, la contraception et l'éducation à la sexualité.

[Retrouver le compte-rendu des débats sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Travaux de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale

En même temps que la Délégation du Sénat (synthèse du 26 octobre), la **Délégation aux droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** de l'Assemblée nationale a également repris ses travaux début octobre. Le rapport de la Délégation sera consacré cette année à la mise en œuvre de la politique de l'égalité entre les hommes et les femmes sous l'angle de l'organisation et des moyens des **délégations régionales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)**. La Délégation de l'Assemblée se penchera également sur les modalités d'application de l'article 99 de la loi du 9 novembre 2010, relatif à la mise en œuvre de l'égalité salariale dans les entreprises ; sur l'impact de la réforme territoriale sur la parité en politique ; sur les rythmes scolaires et familiaux ; et sur l'accès à la contraception et à l'IVG. Le 2 octobre, après un échange de vues sur les travaux à venir et des informations relatives à la Délégation, a eu lieu une audition, ouverte à la presse, de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, sur la retraite des femmes et les inégalités en matière de retraite, ainsi que sur les axes d'action prioritaires en matière de santé des femmes. Le 10 octobre, s'est tenue une réunion de travail avec une délégation de la commission de la Famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse du **Bundestag**, conduite par Sibylle LAURISCHK, présidente de la commission. Le 17 octobre, la Délégation a procédé à l'audition de Christophe SIRUGUE (photo), rapporteur pour avis de la commission des Affaires sociales, sur les crédits pour 2013 du programme « Egalité entre les hommes et les femmes » de la mission Solidarité, insertion et égalité des chances.



[Retrouver les comptes-rendus sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Audition de Najat VALLAUD-BELKACEM à l'Assemblée nationale

Le 23 octobre, la **Délégation aux droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** de l'Assemblée nationale a procédé à une audition, ouverte à la presse, de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les crédits du programme budgétaire « Egalité entre les femmes et les hommes ». Sabine FOURCADE, directrice générale de la cohésion sociale, déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, et Nathalie TOURNYOL DU CLOS, cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ont été auditionnées ensuite par la Délégation sur les moyens dévolus à cette politique publique.

[Retrouver le compte-rendu de l'audition de la ministre](#)



## Proposition de loi : ouverture du mariage aux personnes du même sexe

Sergio CORONADO (photo) et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de loi (n° 317) visant à l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe et à l'ordonnancement des conditions de la parentalité le 24 octobre à l'**Assemblée nationale**.

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Proposition de loi : contraception pour les mineures et IVG

Une **proposition de loi** de Bérengère POLETTI, Marianne DUBOIS et Annie GENEVARD et plusieurs de leurs collègues visant à permettre un meilleur accès à la contraception notamment pour les mineures et à l'interruption volontaire de grossesse (n° 213) a été déposée à l'**Assemblée nationale** le 26 septembre.

[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale](#)

## Création d'un « congé de paternité et d'accueil à l'enfant »



Dans le cadre de l'examen du **Projet de loi de financement de la Sécurité sociale** (PLFSS), les député-e-s ont adopté le 26 octobre un amendement du gouvernement remplaçant le « congé de paternité » par un « congé de paternité et d'accueil à l'enfant ». La nouvelle formulation permet ainsi au ou à la partenaire de la mère de bénéficier de ce congé, même s'il ne s'agit pas du père de l'enfant. « *Vers un congé de paternité pour tous* », **Le Journal du Dimanche** du 28 octobre affirme que « *les couples lesbiens devraient bientôt pouvoir bénéficier d'un congé de paternité* »

conformément à un amendement présenté par la ministre de la Famille, Dominique BERTINOTTI (photo), « *L'UMP dénonce la création d'un congé d'accueil à l'enfant* » souligne **La Croix** du 29 octobre qui relaie les protestations adressées notamment par le député UMP Hervé MARITON à ce nouveau dispositif « *lourd de conséquence* » car portant « *en lui la reconnaissance de l'homoparentalité* » et adopté « *à la va-vite* ».

## Agnès JEANNET nommée présidente du conseil d'administration de l'ANSM

Par décret du président de la République en date du 19 octobre (publié au **Journal officiel** du 20 octobre 2012), Agnès JEANNET, inspectrice générale des affaires sociales, est nommée présidente du conseil d'administration de l'**Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**. (ANSM). Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration, Agnès JEANNET a exercé différentes fonctions de conseil, de gestion ou de direction dans le domaine sanitaire et social.

## Martine NAUTE devient directrice centrale adjointe de la sécurité publique

Martine NAUTE, contrôleur générale de la police nationale, jusqu'alors sous-directrice de la formation et de développement des compétences à la direction générale de la police nationale a été nommée directrice centrale adjointe de la sécurité publique, cheffe d'état-major, à la **direction centrale de la sécurité publique** au ministère de l'Intérieur.

## Indre-et-Loire : les représentations de la prostitution chez les jeunes

Depuis octobre 2008, un groupe de travail partenarial sur la prostitution et les risques prostitutionnels chez les jeunes a été mis en place en Indre-et-Loire pour organiser des actions spécifiques. Le regard que portent les jeunes sur la prostitution est particulièrement intéressant l'on constate un manque d'éléments statistiques sur cette question. Aussi, sous le pilotage et l'animation de la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, le **Mouvement du Nid**, porteur de l'action et les partenaires du groupe, ont élaboré un questionnaire à destination de jeunes garçons et filles âgés de 18 à 26 ans. Sur 664 questionnaires distribués, 593 ont été remplis, un excellent taux de réponses. 517 réponses ont pu être traitées, soit 87 % des questionnaires retournés. La connaissance du point de vue des jeunes sur cette question a permis d'affiner les actions à mettre en place (une campagne de communication sous la forme d'un dépliant au format carte bancaire élaboré avec des jeunes, un travail sur les annonces pour éviter les pièges, des actions d'information en lien avec leurs demandes...) et d'ouvrir des espaces de paroles dans les structures locales (formation des acteurs locaux).



[Retrouver l'information et les résultats de l'enquête](#)

## Ecole et égalité entre les sexes en Rhône-Alpes : le regard des équipes éducatives

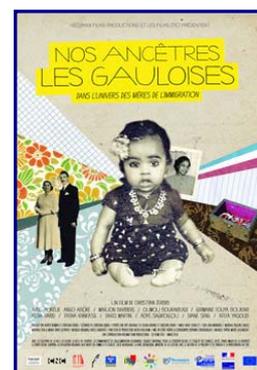


Dans le cadre de la convention interministérielle régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif signée en décembre 2009, une enquête a été menée en novembre 2011 par les rectorats des académies de Lyon et de Grenoble, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité Rhône-Alpes** ainsi que l'Université Lyon 2 et l'**Institut Egaligone**, avec le concours de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). L'enquête portait sur l'égalité et la perception que les équipes éducatives du secondaire en Rhône-Alpes et du primaire dans le Rhône pouvaient avoir de cette question, les difficultés rencontrées, les besoins de ressources (formations, documentation, autres...) identifiés... Les réponses à cette enquête ont été analysées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2012 et ont été mis en ligne sur le site de l'Institut Egaligone. Elles ont été rendues publiques lors de restitutions organisées à Lyon et à Grenoble pendant la quinzaine de l'égalité de la Région Rhône-Alpes et ont bien été accueillies par les CRDP des deux académies.

[Retrouver les résultats des enquêtes sur le blog d'Egaligone](#)

### « Nos ancêtres les gauloises » en DVD

Le film « Nos ancêtres les gauloises » (synthèse du 3 juin 2011) est sorti en DVD. Soutenu à l'époque de sa réalisation par la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Bourgogne**, ce très beau projet représente un formidable travail avec des femmes immigrées de Bourgogne, « *embarquées* » dans une aventure théâtrale, filmée. Selon le synopsis, « *pour la première fois de leur vie, dix femmes françaises venues d'ailleurs racontent en public leur histoire d'amour avec la France. Comment devenir française ? Comment faire de ses enfants des citoyens français ? On le découvre avec leur engagement dans l'aventure artistique provoquée par le film : une pièce de théâtre écrite à partir de leurs témoignages. Nos Gauloises d'adoption livrent ici avec humour et émotion leurs secrets de fabrication, les écueils et les joies sur le chemin* ». Le film est aussi un beau support de discussion et de sensibilisation sur les parcours des femmes immigrées... et des femmes tout court.



### Les salons « femmes-emploi » en Aveyron : troisième année



L'expérience des salons « femmes-emploi » menée en Aveyron en 2011 (synthèse du 30 avril 2012) est renouvelé cette année : en 2012, trois salons sont prévus sur chacun des territoires des services publics de l'emploi local (SPEL) de l'Aveyron (deux se sont déroulés en octobre à Millau et à Villefranche-de-Rouergue, le prochain se tiendra à Rodez le **jeudi 6 décembre**). Des thématiques spécifiques comme la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la validation des acquis et de l'expérience (VAE), les parcours qualifiants, la création ou la reprise d'entreprise, seront développées au plus près des territoires et des publics, en fonction des spécificités de chaque bassin d'emploi. Ces salons sont organisés initiés par la Jeune chambre économique de Millau, la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (DDCSPP), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), et Actions Formations avec le soutien de nombreux acteurs du territoire (opérateurs emploi, insertion, formations existantes sur le bassin, Pôle Emploi, la Mission Locale, mairies, communautés de communes...). Ils ont reçu en 2010, le prix national des jeunes chambres économiques pour la meilleure initiative économique.

## Egalité des genres : que font les parlements de l'Union européenne ?

La **Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen** organisait le 3 octobre une réunion sur le thème « que font les parlements de l'Union européenne ? ». « *Comment l'égalité des genres peut-elle progresser dans la législation, les politiques internes du personnel et les politiques de communication ? Comment peut-elle être encouragée parmi les figures politiques des parlements et des gouvernements ?* » Ces sujets ont été débattus lors de la réunion conjointe entre eurodéputés, députés nationaux, et médias le 3 octobre dernier au Parlement européen à Bruxelles. La veille, les journalistes avaient été invités à un séminaire préparatoire.



[Retrouver le document d'information sur le débat \(en anglais\)](#)

## Résolution du Parlement européen sur le rôle des femmes dans l'économie verte

Le 11 septembre, le **Parlement européen** a adopté une résolution sur le rôle des femmes dans l'économie verte. Ce texte souligne que les problèmes économiques et écologiques actuels sont traités de façon avant tout technique, ignorant que les solutions résident dans un changement drastique en matière de justice sociale et d'économie durable et, qu'en ce domaine, les femmes sont tout à la fois premières victimes et véritables pionnières. Il faut donc offrir aux femmes et aux hommes les mêmes possibilités d'agir tant sur les politiques que sur l'économie dont l'avenir réside aussi dans les emplois verts. Cela passe notamment par la formation pour un accès aux postes décisionnel en ce domaine, ainsi que l'a souligné à plusieurs reprises l'**Institut européen pour l'égalité de genre (EIGE)**.

[Retrouver la résolution sur le site du Parlement européen](#)

## Résolution sur les conditions de travail des femmes dans le secteur des services

Le 11 septembre, le **Parlement européen** a aussi adopté une résolution sur les conditions de travail des femmes dans le secteur des services. Le Parlement rappelle que la majeure partie de la population active féminine est employée dans le secteur des services et que cette proportion atteignait en moyenne 83,1 % au sein de l'Union en 2010, alors qu'elle s'élevait à 58,1 % pour la population active masculine. Si cette représentation peut sembler élevée, elle cache cependant une autre réalité : une plus grande flexibilité du travail et une occupation à temps partiel disproportionnée par rapport à la main-d'œuvre masculine. Le Parlement souligne également que les femmes sont celles dont le travail est le plus précaire et qui sont le plus largement sous-représentées dans les postes à responsabilité.

[Retrouver la résolution sur le site du Parlement européen](#)

## Bientôt une résolution pour la députée italienne Licia RONZULLI ?

Depuis plus de deux ans, la députée européenne PPE Licia RONZULLI amène régulièrement sa fille Vittoria avec elle au **Parlement européen** à Strasbourg. Pour elle, « *c'est un moyen de défendre les droits des femmes et de militer pour une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle* » (synthèse du 28 février). A l'occasion d'une nouvelle photo, de « Vittoria, la petite fille que l'on voit grandir au Parlement européen », diffusée par les médias et sur Internet, le site **Slate.fr** a mis en ligne un joli diaporama des photos de la petite fille et de sa maman...



[Voir les photos sur le site Slate.fr](#)

# Egalité et non discrimination

## Classement annuel des inégalités femmes - hommes du Forum économique mondial

Les femmes sont toujours à la peine sur le plan des emplois et des salaires tandis que l'on note des progrès dans le domaine de la santé et de l'éducation. C'est ce qu'indique le **Forum économique mondial** (WEF) dans son rapport annuel sur l'égalité des sexes, publié le 24 octobre. Ce dernier, intitulé « The Global Gender Gap Report 2012 », examine les pratiques de 135 pays en matière d'égalité entre hommes et femmes. L'Islande, la Finlande et la Norvège occupent respectivement les trois premières places du classement tandis que le Tchad, le Pakistan et le Yémen occupent les dernières places. La France ne se place qu'en 57<sup>e</sup> position. Selon le site de **Elle**, qui a lu le rapport, « *si la France obtient la note maximum de 1 en matière d'éducation et d'accès aux soins, dans les autres domaines, les Français sont à la traîne. En effet, en ce qui concerne l'accès au travail et à la sphère économique, elle pointe au 62<sup>e</sup> rang. Sur le terrain de la politique, le score n'est pas plus réjouissant : nous nous classons péniblement 63<sup>e</sup>, derrière le Bangladesh ou la Colombie. Globalement, la situation se détériore. Depuis l'année dernière, la France a dégringolé de neuf places dans ce classement* ». (Rendez-vous en 2014 ! NDR) Alors que tous les pays ont fait des progrès dans le domaine de la santé et de l'éducation, seuls 60 % des pays ont réussi à réduire le fossé économique. Ce rapport souligne une nouvelle fois que la réduction du fossé de l'emploi est fondamentale pour la croissance économique et la stabilité.



[Retrouver le rapport sur le site du Forum économique mondial](#)

## Mélanie GRATACOS nouvelle directrice du Centre Hubertine Auclert

Suite à l'arrêt anticipé par le **Conseil régional Ile-de-France** du détachement de Claudie BAUDINO (synthèses des 22 octobre 2008, 29 janvier 2010 et 10 mars 2011) en tant que directrice du **Centre Hubertine Auclert**, Mélanie GRATACOS a été nommée directrice du Centre. Membre du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) au titre du groupe des associations, elle occupait précédemment la fonction de déléguée générale du réseau **Animafac**. Mélanie GRATACOS est entrée en fonction le 24 septembre dernier. Les changements de méthode de gouvernance, et le départ de l'ancienne directrice, avaient provoqué une crise au sein du centre (synthèses des 10 juillet, 31 août et 7 septembre 2012) et, suite au départ de Claudie BAUDINO, plusieurs associations et syndicats avaient alors donné leur démission du Conseil d'administration du centre (La Barbe, l'Association européenne de lutte contre les violences faites aux femmes au travail - AVFT, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, ainsi que les syndicats CGT et Solidaires), des postes qui seront renouvelés lors de la prochaine Assemblée générale de l'association. On saluera, à l'occasion de ce sujet, la nouvelle formule de la **Cybertine**, fruit de plusieurs mois de réflexion et de travail. « *Diktat de la beauté stéréotypée ? Volonté de jeunesse éternelle ? Souci de séduire constamment ?* » s'amuse l'éditorial de la lettre électronique. « *Non ! Plaisir d'être encore plus agréable à lire, volonté d'informer toujours plus précisément, injonction d'expertise et de féminisme, Oui ! Voilà ce qui nous a mené à faire entrer la Cybertine dans une nouvelle dimension* ». Une réussite ! Enfin, on signalera aussi le texte de Claudie BAUDINO, « *Moi, Présidente... Elle, Première dame* », mis en ligne le 5 octobre sur le site du **Nouvel Observateur** en réponse à une question de Sylvie DUVERGER, du blog **Féministes en tous genres**.



[Retrouver l'article sur le site du Nouvel observateur](#)

## Atlantico et la violence conjugale

**L'Humanité** du 25 octobre tacle le site **Atlantico**. « *Le nombre d'hommes battus approcherait-il celui des femmes dans la même situation ?* » osait en effet **Atlantico** le 24 octobre à propos des résultats de l'étude **INSEE-ONDRP** (synthèse du 26 octobre). Le site du « *nouveau vent sur l'info* » considère que « *l'annonce de ce genre de résultat provoque habituellement et indissolublement deux types d'interprétations : la dramatisation et la sexuation* ». « *La suite est savoureuse* », ironise **L'Humanité**, « *« sexuation » car des hommes aussi sont battus par leur dame. Mais surtout « dramatisation » car « le questionnaire n'exige pas que l'on ait subi un nombre minimal d'épisodes violents pour se déclarer victime » !* ». A lire l'article d'**Atlantico** on pourra aussi « savourer » cette pique pour dénoncer l'étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales : « *certaines personnes sont comptabilisées comme victimes de violence conjugale alors qu'elles ne vivent plus en couple, parfois depuis longtemps !* ». **Atlantico** donne régulièrement la parole à des associations qui « *diffusent de l'information et s'efforcent de briser le tabou* » (sic) comme **Sos Hommes battus** et le **Groupe d'études sur les sexismes** (GES).

## Eric ZEMMOUR et Natacha POLONY s'en vont en guerre

La sensibilisation des ministres à la lutte contre les stéréotypes sexistes (synthèse du 26 octobre) a suscité de nombreuses réactions extrêmement violentes dans la blogosphère et sur les sites d'extrême droite. On a l'impression que la démarche dérange certain-es... Nous avons laissé Eric ZEMMOUR (qui a souvent eu les « honneurs » de cette synthèse), en pleine polémique après ses attaques contre Christian TAUBIRA (synthèse du 25 mai



2012, puis **L'Humanité** des 29 et 31 mai, **Le Monde** des 26 et 29 mai et **Le Point** du 21 juin). Le 26



octobre, dans sa chronique hebdomadaire sur **RTL**, Eric ZEMMOUR a comparé la sensibilisation aux stéréotypes sexistes des membres du gouvernement menée par le ministère des Droits des femmes aux « *camps de rééducation de Mao* ». La veille, lors de sa revue de presse du 25 octobre pour **Europe 1**, Natacha POLONY s'était livré à une attaque en règle de l'action du ministère, expliquant qu'il fait « *subir des cours de rééducation aux ministres du gouvernement genre camps polpotiens* ».

## Egalité dans la vie professionnelle

### « Les hommes du président, les femmes de la BCE »

Sylvie KAUFFMANN intitule sa chronique dans **Le Monde** du 30 octobre « *Les hommes du président, les femmes de la BCE* ». « *Vue du Caire ou de Téhéran, l'Europe, ses législations sur la parité et ses débats sur le « mariage pour tous » apparaissent comme une sorte de stade ultime de la libération des mœurs. Ce qui ne rend que plus stupéfiantes les batailles de ces derniers jours dans notre nirvana européen de l'égalité des sexes* » écrit la journaliste. Qui prend entre autres exemples, « *pour poser les termes du débat* » cette photo que nous avons remarqué à la une du quotidien du soir sous le titre : « *Les « hommes du président »* ». « *Douze « hommes » autour d'une table, dont deux femmes : la garde rapprochée du chef de l'Etat. On est loin, très loin, de la parité affichée au gouvernement, promesse de campagne* » regrette Sylvie KAUFFMANN. En ce qui concerne la **Banque centrale européenne** (synthèse du 26 octobre), on peut signaler qu'à l'inverse de l'Union européenne, des nations en transition, et certains pays à majorité musulmane, n'ont pas hésité à laisser les clefs du coffre de leur banque centrale à des femmes...

[Lire la chronique sur le site du Monde](#)

## Deux nouveaux organismes reconçoivent le label égalité

Suite à la dernière **Commission de labellisation** qui s'est tenue le 18 octobre ce sont maintenant cinquante organismes qui sont labellisés et plus de 500 000 salariés concernés. Lors de la dernière commission, **Agefos PME Midi-Pyrénées** et l'entreprise **Lenovo** (conception, fabrication et commercialisation de matériel informatique) ont été labellisées.

[Retrouver le dossier sur notre site](#)

## « Chez Lufthansa, l'égalité ne passe pas par la casquette »



« *L'égalité des sexes ne passe pas par la casquette* » s'amuse **Libération** du 30 octobre. En effet, « *les pilotes masculins de la compagnie aérienne allemande Lufthansa doivent la porter, même dans les aéroports, contrairement à leurs collègues féminines* ». Le quotidien rend compte d'une décision du tribunal régional du travail de Cologne qui a ainsi validé le règlement intérieur de Lufthansa. « *Un pilote homme de la compagnie y voyait une infraction à la loi allemande sur*

*l'égalité entre les sexes* » explique **Libération**. « *Mais pour Lufthansa, qui avait fait appel, le port de la casquette pour ses pilotes masculins est un devoir : la casquette fait partie de leur « image historique ». Il ne doit pas être pris isolément, mais comme faisant partie de l'uniforme, qui varie selon les sexes, a estimé le juge. Les femmes pilotes ont, par exemple, le droit de porter une jupe, les hommes non, sans que ces derniers se sentent désavantagés, a-t-il dit* ».

## Parité et vie politique

### Première ministre australienne : un discours qui fera date

Sous le titre « *L'impressionnant discours anti-sexisme de la Première ministre australienne Julia Gillard* », **Les Désobéissantes**, association féministe, mixte et laïque, en lutte pour l'égalité Femmes/Hommes et pour la diffusion des études sur le genre, relaie une information du site **Slate.fr** : un discours de la Première ministre australienne devant le Parlement. Le 9 octobre, attaquée par le chef de l'opposition, Tony ABBOTT, pour « *sexisme* », Julia GILLARD a répondu sur l'hypocrisie de Tony ABBOTT, qui tient régulièrement des propos sexistes. « *La Première ministre a*



*ouvert son discours de 15 minutes d'une manière très cash* » souligne le site : « *Je ne recevrai pas de leçons sur le sexisme et la misogynie de cet homme. Pas question. Et le gouvernement ne recevra pas de leçons sur le sexisme et la misogynie de cet homme. Ni aujourd'hui, ni jamais. Le chef de l'opposition dit que les gens qui sont sexistes et misogynes ne conviennent pas à de hautes fonctions. Eh bien j'espère qu'il a un bout de papier et qu'il écrit sa propre démission, parce que s'il veut savoir à quoi ressemble la misogynie dans l'Australie moderne, il n'a pas besoin d'une motion à la Chambre des Représentants, il a besoin d'un miroir* ». Julia GILLARD énumère ensuite la liste de tous les propos - avec dates et sources - de Tony ABBOTT sur les femmes, alors que l'on observe le chef de l'opposition, goguenard au début, se décomposer petit à petit. Et **Slate.fr** de faire remarquer qu'elle conclut « *aussi fort qu'elle a commencé quand, sur la fin de son discours, Tony ABBOTT regarde sa montre : « et maintenant, il regarde sa montre, parce qu'apparemment une femme a parlé trop longtemps* » ». La vidéo est un peu longue, un quart d'heure, mais réjouira les féministes, même non anglophones.

[Retrouver l'article et voir la vidéo sur Slate.fr](#)

## « Belgique : pourquoi si peu de conseillères communales ? »

« *Belgique : pourquoi si peu de conseillères communales ?* » demande **Le Soir** à deux femmes politiques dans ses « Polémiques » du 18 octobre (synthèses des 7 septembre et 18 octobre). Jacqueline GALANT, députée fédérale MR, bourgmestre de Jurbise souligne que « *le modèle familial n'est pas adapté* » et accuse « *la réunionite aiguë* ». « *Tant que le modèle ne changera pas fondamentalement, il n'y aura pas plus de femmes qui s'engageront* » estime-t-elle. Le quotidien donne aussi la parole à Anne HERSCOVICI, députée bruxelloise Ecolo, conseillère communale à Ixelles, qui explique que la répartition des tâches n'est pas égale, qu'elle est incompatible avec l'organisation actuelle du travail politique. Elle dénonce également « *les bonnes grosses blagues machistes sur l'allure physique des unes et des autres* ». « *Quand on proteste, on passe vite pour une pisse-vinaigre, comme si on ne pouvait pas faire de l'humour* » raconte-t-elle... Anne HERSCOVICI regrette également « *qu'un certain nombre de femmes estiment qu'il est disqualifiant de voir leur titre féminisé. Ainsi, à Ixelles, il y a deux ou trois échevines qui veulent qu'on les appelle « Madame l'échevin* » ».

## « L'élection présidentielle américaine, un enjeu pour les droits des femmes »

Nancy MCFADDEN, infirmière, responsable syndicale aux Etats-Unis, est l'invitée de la semaine de **L'Humanité**. Le 30 octobre elle souligne en quoi « *l'élection présidentielle américaine (est) un enjeu pour les droits des femmes* ». **Le Soir** des 20-21 octobre voit d'ailleurs outre-Atlantique « *une bataille féroce pour le vote féminin* » entre les deux candidats à la Maison blanche, Barack OBAMA et Mitt ROMNEY qui, selon le quotidien de Bruxelles, « *font assaut de séduction* », le candidat démocrates gardant une certains avance dans l'électorat féminin. (Synthèses des 7 septembre et 23 octobre).

## « Vous allez rire : le vote des femmes serait influencé par leurs hormones »

Selon **La Tribune** du 30 octobre, « *une étude publiée par le site de CNN a conclu que le vote des femmes serait déterminé par leurs cycles menstruels. Aussitôt retirée du site devant la colère des internautes, le sujet révèle, cependant, à quel point les femmes n'en ont pas fini avec de minables stéréotypes... partout dans le monde* ».

# Egalité dans la vie personnelle et sociale

## Les assureurs n'auront bientôt plus le droit de faire de distinction de sexe

« *A partir du 21 décembre, les assureurs n'auront plus le droit de faire de distinction de sexe* » **Metro** du 30 octobre est le premier à se souvenir que la **Cour de justice européenne** avait donné aux assureurs jusqu'au 21 décembre 2012 pour se conformer au principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les primes et les prestations d'assurance (synthèses des 2, 8 et 10 mars, 15 décembre 2011 et 19 janvier 2012). Il n'est pas neutre de rappeler que les femmes bénéficiaient souvent de tarifs plus avantageux au regard d'un taux d'accidents plus faible.

## Maternités et désert médicaux (suite)

Suite à la mort d'un-nouveau né qui avait déclenché une polémique sur les « *déserts médicaux* » en France (synthèses des 23 et 26 octobre), **Le Monde** des 28-29 octobre signale que l'enquête menée par l'**Agence régionale de santé** (ARS) de Midi-Pyrénées sur l'accouchement survenu sur l'autoroute A 20 a mis « *hors de cause* » l'organisation des soins, selon le ministère de la Santé. Sur le même sujet, **Les Echos** du 29 octobre signalent l'avis défavorable opposé par le **Conseil régional de Basse-Normandie** à majorité socialiste au projet régional de santé qui préconise la fermeture des maternités réalisant moins de 500 accouchements par an.

## Belgique : débat sur le dépistage du cancer du sein



« Cancer du sein : des experts réclament le dépistage des femmes dès 40 ans », en Belgique aussi le débat sur le dépistage a lieu. « La controverse entre les vertus du dépistage de masse et individuel s'enflamme » explique même **Le Soir** du 26 octobre qui annonce que « 400 spécialistes du cancer réunis en colloque sur le dépistage organisé au Parlement de la Communauté Wallonie-Bruxelles ont demandé que l'âge du dépistage soit abaissé à 40 ans ». « La mesure, pourtant, est controversée » explique le journal de Bruxelles. « Elle tient à la nature même du cancer : toutes les lésions dépistées n'évolueront pas en cancer, même si tous les cancers ont débuté par une lésion. Les examens complémentaires (biopsies) et les traitements (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie) représentent un lourd poids de souffrances et d'anxiété. Pour les responsables publics de la santé, il y a donc un risque à étendre le dépistage généralisé dans des tranches d'âge où on sauve trop peu de vies pour la « souffrance » investie ». Selon le quotidien, « pour la plupart des médecins, mieux vaut une biopsie de trop qu'une biopsie trop peu ou trop tard... Un point de vue partagé par des « survivantes » du cancer du sein. De plus en plus nombreuses, elles réclament aussi un message clair et sans équivoque des pouvoirs publics ».

## Lutte contre les violences

### « Esclavage moderne : personne ne peut dire qu'il ne sait pas ! »

Emmanuelle HAUSER-PHELIZON, avocate au barreau de Paris, et Dominique TORRÈS, fondatrice du **Comité contre l'esclavage moderne**, journaliste, signent une tribune dans **Libération** du 30 octobre titrée « Esclavage moderne : personne ne peut dire qu'il ne sait pas ! ». « Pour un miracle c'est un miracle ! » s'exclament les deux femmes. « Imaginez la probabilité qu'une domestique éthiopienne rencontre dans un grand hôtel parisien une employée de la même origine et qu'elle puisse raconter son calvaire quotidien : aucun salaire, des coups et des insultes de la part de ses «employeurs» et de leurs chers bambins. La suite, on la connaît. Le personnel de l'hôtel se mobilise, contacte des associations et la jeune esclave est libérée tandis que ses tortionnaires repartent tranquillement au Qatar. Sans parler du scandale dans le scandale, la direction de l'hôtel qui blâme son personnel pour n'avoir pas été avertie de l'assistance apportée à la petite bonne ».

[Lire la suite sur le site de Libération](#)



### « Cachez ce harcèlement que je ne saurais voir »

« Les phénomènes de harcèlement moral et sexuel dans la fonction publique sont très mal connus ». Sous le titre « Cachez ce harcèlement que je ne saurais voir », Le site d'**Acteurs publics** signale le 25 octobre que le député Alain TOURRET « propose de mieux les mesurer en instaurant un observatoire des discriminations et de muscler les dispositifs de prévention ». Les propositions du député, rapporteur pour avis au nom de la commission des Lois, figureraient dans le rapport sur les crédits du programme n° 148 « Fonction publique » de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » du projet de loi de finances pour 2013.



### « Joy SORMAN. Incarnée »

« Dans un roman avec boucher, cette intellectuelle passe à l'attendsseur son talent de débattuse féministe recherchée », **Libération** du 26 octobre consacre son portrait de dernière page de l'écrivaine Joy SORMAN. Elle publie « Comme une bête » (**Gallimard**, sélectionné pour le Goncourt), son cinquième livre, « *fantaisie littéraire sur la viande, portrait d'un boucher tout en chair et sensualité. Entre document et fiction, interrogation sur le lien homme-animal et conte truculent, l'objet singulier est salué par la critique* ». « Libé » retrace sa vie et revient en particulier sur son premier livre « Boys, boys, boys » : « *transgression des genres, féminisme dénié, (il) reçoit le prix de Flore, 10 000 exemplaires écoulés. Jeune, mignonne, pas langue de bois, elle devient la féministe de service, chouchoute des médias* ». « *La quarantaine approchante, elle est toujours adepte du mélange des genres mais en version modulée* » indique ensuite le journal... On apprenait le 30 octobre que Joy SORMAN n'était pas parmi les finalistes en lice pour le prix qui sera décerné le 7 novembre. Mais il reste une femme, Linda LÉ...



### « Les auteurs hommes aussi sont sexués »



**Libération** du 26 octobre a publié une lettre ouverte à Luc BONDY de Nancy HUSTON, écrivaine. « Cher M. BONDY », écrit-elle, « *je fais partie des signataires du texte rédigé par le collectif la Barbe pour attirer l'attention du public sur la programmation exclusivement masculine du théâtre de l'Odéon que vous dirigez cette année pour la première fois. « 14 spectacles, 14 auteurs hommes, 14 metteurs en scène hommes ! »* ». « *En réponse, vous vous êtes contenté de dire que vous n'aviez pas voulu faire cette programmation en fonction d'un quelconque «quota» sexuel* » raconte Nancy Huston qui a décidé d'assister à une représentation de la première pièce de la saison au théâtre de l'Odéon, « *un ramassis de clichés misanthropes et misogynes* »...

[Lire la suite de la lettre sur le site de Libération](#)

### Le numéro 2 de Wonder Mag vient de sortir

Le numéro 2 de **Wonder Mag** éditée par **Paroles de femmes** vient de sortir (synthèse du 18 octobre). Au sommaire le dossier du mois sur le féminisme français, « *Féministes ou intégristes ?* », par Olivia CATTAN qui s'interroge sur « *les raisons de ce radicalisme qui ne touche pas seulement les religions mais aussi les grandes causes comme le féminisme* », la « *Wonder Woman* » du gouvernement, la ministre de la francophonie Yamina BENGUIGUI, de retour de Kinshasa, réfléchi sur le droit des femmes en France et répond aux questions de **Wonder Mag**. Dans ce numéro également un dossier pratique, réfléchi avec les expertes de WM, « *Comment crée son entreprise ?* », véritable mode d'emploi pour les femmes qui veulent se lancer dans cette aventure, et les rubriques mode et culture avec ce mois-ci l'artiste-peintre Rakel WANJBERG, et des portraits de femmes qui nous parleront de leurs métiers, qu'elles soient politiques, associatives, commerçantes ou agricultrices. Une occasion enfin de découvrir l'univers des « *Asgarda* », les nouvelles amazones d'Ukraine.



## Calamity Jane, femme libre et marginale

« *Calamity Jane, la femme libre, la marginale, la mère est dévoilée dans un road movie théâtral et musical* » à découvrir le vendredi 23 novembre au Théâtre de la Menuiserie de Pantin. « *Calamity Blues* », une pièce musicale du **Grand Colossal Théâtre**, mise en scène par Marion CARROZ, est tirée des lettres de Calamity Jane à sa fille. Selon le résumé, « *à travers cette correspondance, la figure légendaire de Calamity Jane, qui oscille dans notre imaginaire entre l'héroïne sans peur et sans reproches et la marginale illettrée et alcoolique nous dévoile une mère, une amoureuse, une femme libre. Au son de l'harmonica et de la guimbarde, dans une odeur de poudre et d'écurie, ponctuées par des ballades bluesy, ou relevées par des reprises rock sauvages, ces lettres racontent l'histoire de sa vie. Elles parlent de ses révoltes de femme, ses douleurs et ses solitudes, et éclaire sur les difficultés d'émancipation des femmes dans une société patriarcale, sujet ô combien contemporain !* »... Tom WAITS, Muddy WATERS ou encore Nancy SINATRA accompagnent Calamity dans ce road movie immobile aux accents de Jim JARMUSH. Dans un esprit pédagogique « *Calamity Blues* » s'exportera accompagné d'ateliers d'expression artistique dans les lycées, les collèges, les maisons de quartier ou tout autre espace de citoyenneté afin de susciter la réflexion sur les questions du regard de l'autre et du rapport entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons dans notre société.



[Retrouver l'information et découvrir le site du Grand Colossal Théâtre](#)

## Gaëlle BAUMANN, la reine du bluff

Nous avons signalé la place grandissante des femmes dans le monde du poker (synthèse du 3 février 2011). Sous le titre « *La reine du bluff* », **Le Monde** du 27 octobre dresse le portrait de Gaëlle BAUMANN (photo ci-dessous). « *En juillet, la jeune femme a créé la surprise en prenant la 10<sup>e</sup> place, sur 6 598 joueurs, du Main Event des World Series of Poker (WSOP) de Las Vegas, le tournoi référence. Soit la meilleure performance féminine depuis dix-sept ans* » raconte le quotidien qui a rencontré le manager de l'équipe professionnelle où elle joue : « *c'est un profil atypique dans le milieu* », explique-t-il, « *très autonome, organisée et humble, ce qui n'est pas vraiment la qualité première des joueurs de poker. Elle est très objective vis-à-vis d'elle-même. (...) Gaëlle a le jeu d'une « shark » qui vient de l'Internet, assez froide, mathématique et analytique. Mais elle a aussi une vraie « poker face », elle en impose à la table. C'est une approche un peu masculine, alors que certaines joueuses sont plus dans l'artistique* ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - [dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr) - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>